

## ÉCONOMIE SOCIALE

### 1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

#### 1.1 COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom de l'organisme :

Numéro d'entreprise (NEQ) :

Nom du responsable de la demande :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Secteurs d'activité :

Adresse de correspondance (si différente) :

Téléphone :

Courriel :

#### 1.2 STATUT JURIDIQUE

Organisme à but non lucratif

Coopérative

#### 1.3 ANNÉE DE FONDATION

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Formation et expériences

#### ÉQUIPE DE DIRECTION

Nom	Profil

## 2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

### À COCHER

Être un organisme à but non lucratif incorporé ou en voie de l'être qui répond à la définition de l'économie sociale du Chantier de l'économie sociale ou une coopérative.

Ne pas entrer en concurrence avec des entreprises ou organismes offrant des produits ou services similaires à l'intérieur d'un marché qui ne serait pas assez grand pour accueillir une nouvelle entreprise ou un projet.

Produire de nouveaux biens ou services ou accroître les services existants.

Démontrer que son entreprise ou projet est viable à moyen terme.

L'entreprise doit démontrer qu'elle sera en mesure d'obtenir tout le financement nécessaire au projet entrepris.

Ne pas avoir bénéficié d'une aide financière du FAE dans ce volet au cours de la dernière année.

Fournir un plan d'affaires avec prévisions financières sur 2 ans.

Avoir une mise de fonds d'au minimum 20 % du coût du projet.

Avoir sa place d'affaires dans la MRC des Maskoutains.

S'engager à demeurer sur le territoire de la MRC des Maskoutains pour une période minimale de 2 ans.

## 3. LE PROJET

### 3.1 TITRE DU PROJET

### 3.2 DESCRIPTION DU PROJET

Dans cette section, veuillez aborder les thèmes suivants :

**A. Mise en œuvre du projet (description des produits et services, approvisionnement, aménagement et main-d'œuvre).**

**B. Analyse de marché (marché global, marché visé, situation concurrentielle, marketing et développement de marché).**

**C. Rentabilité sociale du projet (développement de la démocratie, environnement, qualité de vie, emploi, culture et éducation).**

### 3.3 TERRITOIRE(S) VISÉ(S)

Les 17 municipalités de la MRC des Maskoutains	Saint-Hyacinthe	La Présentation
Saint-Barnabé-Sud	Saint-Bernard-de-Michaudville	Saint-Damase
Saint-Dominique	Sainte-Hélène-de-Bagot	Sainte-Madeleine
Sainte-Marie-Madeleine	Saint-Hugues	Saint-Jude
Saint-Liboire	Saint-Louis	Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie	Saint-Simon	Saint-Valérien-de-Milton

### 3.4 CLIENTÈLE(S) CIBLÉE(S)

Ensemble de la population			
Jeunes	Femmes	Aînés	Famille
Autres :			

### 3.5 CRÉATION D'EMPLOI

Description des emplois	Création	Maintien
<b>Total</b>		

## 4. IMPACTS ET RÉSULTATS

Quels sont les résultats visés et les impacts prévus par votre projet en lien avec le Fonds d'aide aux entreprises de la MRC des Maskoutains?

## 5. LA MOBILISATION

Liste des partenaires et appuis reçus :

Partenaires (organisme contribuant à la réalisation du projet, apport financier)	Appuis (organisme étant en accord avec la réalisation du projet sans toutefois participer à sa réalisation financièrement)

Joindre les lettres confirmant tous les partenariats et appuis.

## 6. ÉCHÉANCIER ET BUDGET

### 6.1 ÉCHÉANCIER (PRINCIPALES ÉTAPES)

Étapes	Dates prévues de réalisation

### 6.2 MONTAGE FINANCIER DU PROJET

COÛT TOTAL DU PROJET	FINANCEMENT
Bâtiment et terrain	MISE DE FONDS
Mobilier	Financement
Équipement	Marge de crédit
Améliorations locatives	Subvention
Honoraires professionnels	Autre
Certification et licence	
Autre	
<b>Coût du projet</b>	<b>Financement total</b>

## IMPORTANT

### CONTRIBUTION MAXIMALE DU FAE : 10 000 \$.

- La subvention ne peut excéder **80 % du coût total du projet**.
- L'apport en fonds propres de l'entreprise doit être **au moins 20% du coût total du projet**.
- Le fonds de roulement n'est pas une dépense admissible à la subvention.

### DÉPENSES ADMISSIBLES :

- Achat de terrain, bâtisse, équipement, machinerie, matériel roulant, frais d'incorporation et toutes autres dépenses de même nature à l'exception des dépenses d'achalandage;
- L'acquisition de technologie (savoir-faire, licences, accords de fabrication, brevets), de logiciels ou progiciels et toutes autres dépenses de même nature.

### DÉPENSES INADMISSIBLES :

- Les dépenses affectées à la réalisation d'un projet, mais effectuées avant la date de la réception de la demande d'aide officielle par la MRC des Maskoutains;
- L'aide financière consentie ne peut servir au fonctionnement d'un organisme, à l'exception des frais de fonctionnement directement liés au projet visé, au financement de son service de la dette, au remboursement d'emprunts à venir, au renflouement du fonds de roulement ou au financement d'un projet déjà réalisé;
- L'aide financière consentie ne peut servir à financer des projets qui dédoublent des services déjà existants;
- L'aide financière consentie ne peut servir à financer des projets qui entraîneraient une substitution d'emplois dans le secteur public.

## 7. ANNEXES À FOURNIR

Résolution de l'organisme indiquant le nom de la personne autorisée à signer tous les documents.

Résolutions des municipalités appuyant le projet (s'il y a lieu).

Lettres d'appui reçues du milieu.

Lettres confirmant les autres sources de financement.

Soumissions, si applicables.

États financiers des deux dernières années, si existants.

Prévisions financières sur trois ans, si applicables.

Rapport d'activités.

Statuts et règlements généraux.

Copie des lettres patentes.

Photos, plans ou autres documents pertinents.

Plan d'affaires, si applicable.

Autres :

## 8. SIGNATURE

Je, \_\_\_\_\_, représentant(e) dûment autorisé(e) de \_\_\_\_\_, fais une demande officielle de financement au

Fonds d'aide aux entreprises de la MRC des Maskoutains (FAE) pour un montant de \_\_\_\_\_. \$.

Je certifie que les informations contenues dans ce formulaire et les documents ci-annexés sont, à mes connaissances, complètes et véridiques en tous points. J'accepte que les documents transmis demeurent la propriété de la MRC des Maskoutains. Les renseignements recueillis sur ce formulaire de même que ceux qui se joindront au dossier par la suite, seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux personnes affectées à la MRC des Maskoutains, à Saint-Hyacinthe Technopole, au comité de gestion, au conseil de la MRC des Maskoutains et aux personnes impliquées dans le processus décisionnel du dossier. Les renseignements demandés sont requis pour l'analyse du dossier et pour des fins de compilation statistique. L'aide financière accordée dans le cadre de cette mesure est une contribution du gouvernement provincial et à ce titre, les représentants du ministère et de la MRC des Maskoutains peuvent consulter les dossiers aux fins de vérification et d'évaluation.

Nom

Signature

Fonction

**Veuillez faire parvenir votre  
demande à l'adresse suivante :**

**Saint-Hyacinthe Technopole**  
(Développement économique de la  
grande région de Saint-Hyacinthe)

1000, rue Dessaulles  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W1  
Téléphone 450 774-9000  
[info@st-hyacinthetechnopole.com](mailto:info@st-hyacinthetechnopole.com)